
Université de Saint-Boniface
BUREAU DES GOUVERNEURS
RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Bureau des gouverneurs tenue le mercredi 4 juin 2025 à 16 h 30 par visioconférence.

Présences : Jourmae Abengoza, Gilles Bonin, Erwan Bouchaud, Sophie Bouffard, Natalie Gagné, Alyssa Medeiros, Paul Morris, Jean-Louis Péhé, Lise Pinkos, Nicole Young

Absences motivées : Louis Allain, Alphonse Lawson-Héllu, Darcelle Vigier

Personnes-ressources : Richard Fréchette, Lucile Griffiths, Christian Perron

Présidence : Lise Pinkos

Secrétaire d'assemblée : Brigitte Kemp-Chaput

Section A OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Reconnaissance territoriale

A2. Adoption de l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 4 juin 2025

BG-040625-1 PROPOSITION : Nicole Young / Natalie Gagné

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du Bureau des gouverneurs du 4 juin 2025 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

A3. Déclaration des conflits d'intérêts en lien avec l'ordre du jour
Aucune.

Section B SÉANCE ÉDUCATIVE
Aucune.

Section C PROCÈS-VERBAL
Aucun.

Section D CABINET DE LA RECTRICE
Aucun.

Section E ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE
Aucun.

Section F COMITÉES PERMANENTS

F1. Comité de finances et d'audit

F1.a Ébauche du procès-verbal de la réunion du 10 avril 2025

L'ébauche du procès-verbal de la réunion du 10 avril 2025 est déposée à titre d'information.

F1.b Ébauche du procès-verbal de la réunion du 2 juin 2025
L'ébauche du procès-verbal de la réunion du 2 juin 2025 est déposée à titre d'information.

F1.b.1 Transferts de fonds

La directrice des finances, Lucile Griffiths, présente les résultats financiers 2024-2025 et attire l'attention des membres sur les éléments relatifs aux transferts de fonds à l'étude.

BG-040625-2

PROPOSITION : Nicole Cormier / Gilles Bonin

Que le Bureau des gouverneurs approuve le transfert de fonds pour l'année financière se terminant le 31 mars 2025 tel qu'énuméré dans la proposition suivante :

- i. Que le retrait de la somme de 1 286 500 \$ des fonds d'affectation d'origine interne pour financer les projets suivants effectués en 2024-2025 :

Projets d'immobilisations importantes	\$
Nouvelle propriété – 532, rue Aulneau	630 000
Remplacement du progiciel	521 000
Immeubles à location	55 500
Résidences des étudiants – rénovations	43 000
Centre d'apprentissage	37 000
Total	1 286 500

ADOPTÉE

BG-040625-3

PROPOSITION : Paul Morris / Jourmae Abengoza

Que le Bureau des gouverneurs approuve le transfert des sommes de 42 000 \$ et de 15 000 \$, montants qui ne seront pas utilisés pour la rénovation et la mise à niveau des laboratoires de chimie de même que pour la rénovation des salles de classe au 3^e étage, et de les reclasser au projet d'infrastructure du réseau informatique.

ADOPTÉE

F1.b.2 Frais de scolarité, frais de cours et facteurs de majoration pour 2025-2026

La directrice des finances présente la structure des augmentations des droits de scolarité, des frais de cours, ainsi que les facteurs de majoration prévus pour 2025-2026.

Une discussion s'ensuit portant notamment sur la comparaison des droits de scolarité entre les

établissements postsecondaires du Manitoba et sur l'effet de ces hausses sur le coût des études.

BG-040625-4

PROPOSITION : Jean-Louis / Paul Morris

Que le Bureau des gouverneurs approuve les frais de scolarité et les frais de cours ainsi que les facteurs de majoration applicables aux frais de scolarité universitaires et collégiaux pour les membres de la population étudiante titulaire d'un permis d'études pour l'année académique 2025-2026 tels que décrits :

- i. Que les frais de scolarité universitaires pour l'année académique 2025-2026 soient majorés aux mêmes niveaux que l'Université du Manitoba, soit :

<u>1^{er} cycle</u>	Augmentation en % sur l'an passé	Augmentation par cours (3 crédits)	Augmentation annuelle estimée (30 crédits - temps plein)
Administration des affaires	3,5 %	6,93 \$	207,90 \$
Arts	3,5 %	5,33 \$	159,90 \$
Éducation	3,5 %	5,81 \$	174,50 \$
Sciences	3,5 %	6,10 \$	183,00 \$
Traduction	3,5 %	5,33 \$	159,90 \$
Travail social	3,5 %	6,31 \$	189,30 \$
Moyenne	3,5 %	6,10 \$	183,00 \$

<u>2e cycle</u>	Augmentation en % sur l'an passé	Augmentation par semestre – programme offert à temps partiel	Augmentation annuelle estimée – programme offert à temps partiel
Maitrise en éducation	3,5 %	26,55 \$	53,11 \$
Maitrise en études canadiennes	3,5 %	26,55 \$	53,11 \$

- ii. Que les frais de scolarité fixés pour l'École technique et professionnelle et pour l'École des sciences infirmières et des études de la santé pour l'année académique 2025-2026 soient majorés de 162 \$ par programme.
- iii. Que les frais de cours pour les programmes universitaires et collégiaux pour l'année académique 2025-2026 soient majorés au taux de 3,5 %, à l'exception des frais suivants pour demeurer conforme à l'Université du Manitoba :

	2024-2025	2025-2026	Augmentation annuelle (3 semestres)
Frais de prolongation à la maîtrise	568,61 \$	675 \$	319,17 \$ (18,7%)

- iv. Que les facteurs de majoration applicables aux frais de scolarité universitaires et collégiaux exigés de toute personne qui n'est pas citoyenne canadienne ou résidente permanente du Canada demeurent sans modifications pour l'année académique 2025-2026.

Universitaire

Arts	2,2
Éducation	2,1
Traduction	2,2
Sciences	2,1
Travail social	2,1
Administration des affaires	2,0

Collégial

Administration des affaires	2,0
Éducation de la jeune enfance	2,0
Tourisme	2,0
Tous les autres programmes	2,0

ADOPTÉE

- F1.b.3 Budget de fonctionnement et d'immobilisation 2025-2026
Le vice-recteur à l'administration et aux finances, Richard Fréchette, explique le processus en place pour l'élaboration des budgets annuels ainsi que pour la préparation des demandes de financement auprès des bailleurs de fonds, notamment la province.

Erwan Bouchaud joint l'assemblée à 17 h 21.

La directrice des finances commente le budget de fonctionnement et d'immobilisations pour 2025-2026 ainsi que le financement gouvernemental prévu.

Une discussion s'ensuit portant notamment sur les écarts entre le budget de 2024-2025 et celui de 2025-2026, sur la nature des fonds en réserve ainsi que sur la capacité financière globale de l'établissement.

BG-040625-5

PROPOSITION : Alyssa Medeiros / Erwan Bouchaud

Que le Bureau des gouverneurs adopte le Budget de fonctionnement et le Budget des dépenses en immobilisations pour l'année 2025-2026 tels que présentés.

ADOPTÉE

- F2. Comité de gouvernance
Aucun.
- F3. Comité exécutif
Aucun.
- Section G HUIS CLOS
Aucun.
- Section H POINTS PROVENANT DU HUIS CLOS
Aucun.
- Section I AFFAIRES NOUVELLES
Aucune.
- Section J DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION
J1. La prochaine réunion régulière du Bureau des gouverneurs est prévue le mardi 24 juin 2025 à 16 h 30.
- Section K LEVÉE DE LA SÉANCE
Paul Morris propose la levée de la séance à 17 h 47.

La présidente,



Lise Pinkos

Le secrétaire général,



Christian Perron